Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 2849 – Les méthodes expérimentales en science politique
Hiver 2021
Horaire: Lundi 8h30 à 11h30

Professeur : André Blais
Bureau : C-4040
Disponibilité : Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi,11h30 à 12h
Courriel : andre.blais@umontreal.ca

Approche et objectifs : Le cours présente les différents types d'expérience en science politique : en milieu naturel, en laboratoire, dans le cadre de sondages et finalement les expériences dites naturelles. Le cours permet aux étudiants de prendre connaissance des recherches expérimentales en science politique et de mieux apprécier leurs mérites et limites.

Pédagogie : Le cours prend la forme d'un séminaire dans lequel chacun sera invité à participer activement. L'accent est mis sur une lecture attentive de recherches expérimentales en science politique. Les étudiants seront amenés à prendre connaissance de plusieurs études expérimentales, à les présenter à l'ensemble de la classe, et à discuter leurs mérites et limites. Le séminaire se déroulera sur Zoom les lundis entre 8h30 et 11h30.

Évaluation :

1. Petits tests hebdomadaires portant sur la matière du cours : 20%. Chaque test vaut pour 3%. 9 tests. Les 7 meilleurs compteront.

2. Présentation de deux recherches expérimentales : 40%. Chaque présentation vaut pour 20%. Les présentations peuvent être individuelles ou en équipe (maximum de 2 membres). Le rapport présente la question de recherche, les hypothèses, le devis de recherche, les principaux résultats et conclusions. Le rapport consiste en une présentation Power Point (maximum de 15 diapos et 15 minutes). Chaque rapport est présenté en classe et est suivi d'une période de questions. L'évaluation porte sur la qualité de la présentation (écrite et verbale) et des réponses lors de la période de questions. Chaque individu ou équipe se verra attribuer deux études à présenter à l'ensemble des étudiants et doit démontrer une solide compréhension de l'étude et une communication efficace de cette compréhension. Une rencontre avec le professeur est prévue dans la semaine précédente pour préparer la présentation. Les rapports doivent être envoyés par courriel au professeur (andre.blais@umontreal.ca) 24 heures avant le cours.

3. Présentation d'un projet de recherche expérimentale sur la décision de se faire vacciner ou non. Le projet présente une question de recherche, une hypothèse, le devis de recherche proposé, et indique comment se fera l'analyse des données pour vérifier l'hypothèse. Le projet (individuel ou équipe de 2 membres) consiste en une présentation Power Point (maximum de 15 diapos) et compte pour 20%. Les rapports doivent être envoyés par courriel au professeur (andre.blais@umontreal.ca) 24 heures avant le cours du 12 avril.

4. Participation active au cours : 20%

Plan de cours :

Semaine 1 : 18 janvier

Qu'est-ce qu'une expérience?

Semaine 2 : 25 janvier

Les devis expérimentaux

Semaine 3 : 1er février

Les expériences électorales

Semaine 4 : 8 février

Les expériences électorales (suite)

Semaine 5 : 15 février

Les expériences en communication politique

Semaine 6 : 22 février

Les expériences en communication politique (suite)

Semaine 7 : 8 mars

Les expériences en psychologie politique

Semaine 8 : 15 mars

Les expériences en psychologie politique (suite)

Semaine 9 : 22 mars

Les expériences en évaluation des politiques

Semaine 10 : 29 mars

Les expériences en économie politique

Semaine 11 : 12 avril

Un projet d'expérience : se faire vacciner ou non?

Quelques références générales

D.T. Campbell et J.C. Stanley. 1963. *Experimental and quasi-experimental designs for research*. Rand McNally.

James Druckman, Donald Green, James Kuklinski et Arthur Lupia. 2011. *Cambridge Handbook of Experimental Political Science*. Cambridge University Press.

Thad Dunning. 2012. *Natural experiments in the social sciences*. Cambridge University Press.

Peter John. 2017. *Field experiments in political science and public policy: Practical lessons in design and delivery*. New York: Routledge.

Diana Mutz. 2011. *Population-based survey experiments*. Princeton: Princeton University Press.

Rebecca Morton et Kenneth Williams. 2010. *Experimental political science and the study of causality*. Cambridge University Press.

Thomas Palfrey. 1991. *Laboratory research in political economy*. University of Michigan Press.

Journal of Experimental Political Science

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 30 avril 2021 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à

l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :
Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/
Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/
Pour toute autre question : http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire et règles biographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes invités aussi à visiter sa page internet, *Ressources en Science politique* (http://www.bib.umontreal.ca/SS/pol/).